



Lyon, le 26 janvier 2023

Monsieur Bruno BERNARD  
Président de la Métropole de Lyon

Monsieur le Président,

Nos organisations syndicales, réunies en intersyndicale, se félicitent des positions que vous avez prises concernant la défense du pouvoir d'achat et des retraites, ainsi que du soutien direct, manifesté dans la rue, à nos côtés, par des membres de votre exécutif, dont Madame Zémorda KHELIFI, votre Vice-Présidente aux ressources humaines, lors de la manifestation contre la réforme des retraites le 19 janvier dernier.

Agir concrètement et dans la durée, pour le pouvoir d'achat des agents métropolitains, doit être pour nous comme pour vous la priorité des quatre prochaines années.

Beaucoup de talents quittent notre collectivité et nous avons de plus en plus de mal à recruter, faute de disposer de régimes indemnitaires cohérents, lisibles et transparents.

Il est temps, pour nos organisations syndicales, de remettre à plat de manière globale et non plus sectorielle, les régimes indemnitaires des catégories C, B et A, avec la volonté, comme vous l'avez montré lors des derniers comités techniques de permettre, dans le cadre des revalorisations, à ce que chacune et chacun puisse bénéficier d'une augmentation nette de rémunération.

Nous avons réalisé une estimation de ce que pourrait représenter, pour la collectivité, une augmentation hiérarchisée des régimes indemnitaires, prenant en compte les évolutions récentes accordées. Globalement, cette augmentation est estimée à 8 M€ par an, à mettre en œuvre de manière planifiée, pendant les quatre prochaines années ce qui permettrait, à notre sens de redonner lisibilité et attractivité dans notre politique de ressources humaines.

Le 30 janvier prochain, votre Vice-Présidente aux ressources humaines, réunira l'ensemble des organisations syndicales pour engager des discussions sur la mise en place d'un agenda social. Nous vous en remercions.

Mais, il convient, Monsieur le Président, de développer un climat de confiance et d'engagements réciproques sur des bases claires et constructives.

Notre intersyndicale y est prête. C'est pourquoi nous vous proposons, Monsieur le Président, si vous vous engagez dans le sens de cette approche globale de refonte des régimes indemnitaires à hauteur de 8M€ par an, de signer un protocole d'accord syndical 2023-2026, comme les textes vous l'y autorisent.

L'année 2023 sera pour l'essentiel consacrée aux discussions et négociations sur le futur dispositif indemnitaire des agents métropolitains.

Afin de ne pas les pénaliser et d'agir directement et concrètement pour leur pouvoir d'achat, nous vous proposons de mettre en place, dès cette année 2023, le doublement de la prime d'intéressement collectif, une augmentation de la valeur faciale des tickets restaurant à 9 euros en conservant une répartition de la prise en charge à minima de 60% pour la part employeur, l'attribution de l'indemnité de télétravail par jour télétravaillé, l'augmentation de la participation de l'employeur pour les mutuelles pour compenser la hausse survenue en janvier 2023.

Enfin, concernant l'amélioration des conditions de travail que vous annoncez de vos vœux, nous vous invitons à déployer sans attendre la formule de travail sur quatre jours tant attendue par nombre de vos agents fortement sollicités au quotidien.

Dans l'attente de vous rencontrer et des orientations que vous donnerez dès la réunion du 30 janvier prochain, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de notre considération syndicale distinguée.

Le Secrétaire Général UNSA

José RODRIGUEZ

Le Secrétaire Général CFTC

Franck GARAYT

Le Secrétaire Général SNT/CFE CGC

Sébastien RENEVIER

Le Secrétaire Général UNICAT

Yvon PEREZ